

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom commercial : JM CORBOND® (A) ISO

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville

Adresse : P.O. Box 5108  
Denver, CO USA 80127

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.

Adresse : 5301 42 Avenue  
Innisfail, AB Canada T4G 1A2

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)**

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

Irritation de la peau : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation des voies respiratoires : Catégorie 1

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3 (Appareil respiratoire)

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Appareil respiratoire)

**Éléments étiquette SGH**

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques :

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Déclarations sur la sécurité :

**Prévention:**

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.  
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Intervention:**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Entreposage:**

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

## JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
isocyanate de polyméthylènepolyphénylène	9016-87-9	>= 50 - <= 70
diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	101-68-8	>= 30 - <= 50

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer immédiatement à l'air frais. Obtenir immédiatement une assistance médicale.  
 En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux ou la peau avec beaucoup d'eau, pendant au moins 15 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés.  
 Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact oculaire, retirez les lentilles et rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau, aussi sous les paupières, pendant 15 minutes au moins.  
 Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Protéger l'oeil intact.  
 Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir.  
 Essayez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.  
 Peut provoquer une allergie cutanée.

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

Provoque une sévère irritation des yeux.  
Nocif par inhalation.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Risque avéré d'effets graves en cas d'expositions répétées ou prolongées par inhalation.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyen d'extinction approprié : Bruine  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction  
Mousse
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit réagit avec l'eau et génère de la chaleur.
- Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone  
oxydes d'azote  
isocyanates  
cyanure d'hydrogène
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
- Autres informations : Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sûrs.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'événement doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir

## JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir.  
 Les déversements importants devraient être récupérés  
 mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.  
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
 Éviter la formation d'aérosols.  
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
 Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.  
 Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable à température et pression ambiantes normales.

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	101-68-8	TWA	0.005 ppm	ACGIH
		TWA	0.005 ppm 0.05 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
		C	0.02 ppm 0.2 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
		C	0.02 ppm 0.2 mg/m <sup>3</sup>	OSHA

Johns Manville est membre du Center for the Polyurethanes Industry (CPI) de l'American Chemistry Council. Pour de plus amples renseignements à propos des pratiques de travail

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

sécuritaires, consultez le document intitulé « Health and Safety Product Stewardship Workbook for High-Pressure Application of Spray Polyurethane Foam (SPF) » (Le cahier de gestion des produits quant à la santé et la sécurité, pour l'application à haute pression de la mousse de polyuréthane à pulvériser) et d'autres ressources (certaines sont disponibles en espagnol et en français) en accédant aux hyperliens suivants : <https://www.spraypolyurethane.org/resources/> et <https://www.spraypolyurethane.org/additional-resources/>.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Une aération générale et locale est recommandée afin de maintenir les expositions à la vapeur du produit en dessous des limites recommandées. Lorsque les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, vous devez utiliser des masques de protection des voies respiratoires appropriés. Veuillez suivre les règlements concernant les masques de protection des voies respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et les masques de protection des voies respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. La protection procurée par les masques de protection des voies respiratoires contre l'exposition aux produits chimiques dangereux est limitée. Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air à pression positive s'il existe un danger de libération incontrôlée, si les taux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances dans lesquelles les masques filtrants ne procureraient pas une protection adéquate.
- Protection des mains
- Matériau : Caoutchouc nitrile
- Matériau : butylcaoutchouc
- Matériau : Néoprène
- Matériau : PVC
- Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors du traitement.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: liquide visqueux
Couleur	: brun foncé
Odeur	: de moisi
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: > 204 °C Décomposition
Point d'éclair	: > 230 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 13.9 hPa (40 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: env. 1.235 (25 °C) (Eau = 1,0)
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: > 300 °C
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- Réactivité : La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au bioxyde de carbone.
- Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
- Possibilité de réactions dangereuses : Le mélange réagit lentement au contact de l'eau et il se dégage du dioxyde de carbone. La polymérisation est une réaction hautement exothermique et peut générer une chaleur suffisante pour provoquer la décomposition thermique et/ou la rupture des contenants.
- Conditions à éviter : Ne pas exposer à des températures supérieures à: 177 °C  
Exposition à l'humidité.  
Si contenues dans exposée à une forte chaleur (> 350 °F), il peut être mis sous pression et la possibilité de rupture. Le diisocyanate de méthylène réagit lentement avec l'eau pour former du gaz carbonique. Ce gaz peut causer récipient fermé pour élargir et éventuellement la rupture.
- Produits incompatibles : Eau  
Bases fortes  
Acides  
Alcools  
Métaux
- Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone  
oxydes d'azote  
Isocyanates  
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Composants:****isocyanate de polyméthylènepolyphénylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): &gt; 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une inhalation à court terme.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 9,400 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD**Toxicité aiguë**



**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

**diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): &gt; 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2.24 mg/l  
Durée d'exposition: 1 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une inhalation à court terme.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 9,400 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

**Corrosion et/ou irritation de la peau****Composants:****isocyanate de polyméthylènepolyphénylène:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation de la peau

**Corrosion et/ou irritation de la peau****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Espèce: Lapin

Méthode: Test de Draize

Résultat: Irritant léger pour la peau

Espèce: Humain

Résultat: irritant

**Lésion/irritation grave des yeux****Composants:****isocyanate de polyméthylènepolyphénylène:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

**Lésion/irritation grave des yeux****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation modérée des yeux

Méthode: Test de Draize

Espèce: Humain

Résultat: irritant

Sensibilisation des voies respiratoires: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Composants:****isocyanate de polyméthylènepolyphénylène:**

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Souris

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

Méthode: Directives du test 429 de l'OECD

Résultat: positif

Voies d'exposition: Inhalation

Espèce: Cobaye

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Résultat: positif

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Souris

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: Directives du test 429 de l'OECD

Résultat: positif

Voies d'exposition: Inhalation

Espèce: Cobaye

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Résultat: positif

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

**ACGIH**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérigène ou potentiellement cancérigène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA (Administration de la sécurité et santé au travail - Etats-Unis).

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

**STOT - exposition unique****Composants:****isocyanate de polyméthylène polyphénylène:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Voies respiratoires

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

**STOT - exposition unique****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Voies respiratoires

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

**STOT - exposition répétée****Composants:****isocyanate de polyméthylène polyphénylène:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Appareil respiratoire

Évaluation: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**STOT - exposition répétée****diisocyanate de 4,4'-méthylenediphényle:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Appareil respiratoire

Évaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****diisocyanate de 4,4'-méthylenediphényle:**Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.51 (20 °C)  
pH: 7**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I  
Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'oxone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

## JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.  
 Ne pas rejeter les déchets à l'égout.  
 Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
- Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
 Éliminer comme produit non utilisé.  
 Ne pas réutiliser des récipients vides.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations pour le transport international

Transport terrestre

USDOT: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

TMD: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport aérien

IATA/ICAO: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Liste TSCA

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.

Liste de Produits Chimiques

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

#### EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

##### CERCLA Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	RQ du constituant (lbs)	RQ du produit calculé (lbs)
diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	101-68-8	5000	*

\*: La quantité à déclarer calculée dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

##### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

**SARA 311/312 Dangers** : Toxicité aiguë (toute voie d'exposition)  
Corrosion cutanée ou irritation  
Dommages oculaires graves ou irritation oculaire  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique ou répétée)

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Titre III, Section 313:

isocyanate de polyméthylènepolyphénylène	9016-87-9	50 - 70 %
diisocyanate de 4,4'-méthylènediphénylène	101-68-8	30 - 50 %

**Loi sur la qualité de l'air**

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 12 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis:

diisocyanate de 4,4'-méthylènediphénylène	101-68-8	50 - 70 %
---	----------	-----------

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Les produits chimiques suivants sont listés sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

diisocyanate de 4,4'-méthylènediphénylène	101-68-8	50 - 70 %
---	----------	-----------

**Loi d'Application Californienne pour une utilisation Sûre des Toxiques et de l'Eau Potable (Proposition 65)**

Ce produit ne nécessite pas d'avertissement en vertu de la loi californienne „Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Proposition 65)“.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

**DSL** : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

**TSCA** : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont soit inscrites à l'inventaire TSCA ou sont en conformité avec une exemption de l'inventaire TSCA.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

Date de révision : 07/30/2019

**JM mousse à vaporiser en polyuréthane – composant A (États-Unis et Canada)**

Version 2.4

Date de révision 07/30/2019

Date d'impression 07/30/2019

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.